

PROCES-VERBAL
de l'ASSEMBLEE GENERALE du 28 janvier 2023

Présents : Mmes, MM. BACQUE R., BACHOFFER, BEASSE J.-C., BEASSE F., DELAFOSSE C., DESCHAMPS E., DHORNE, DRAY, DURAND L., LEBRUN, LE NAOUR, LEDOIGT, MAGNAUDEIX, MALAFOSSE M., MALAFOSSE J.-M., MELLET, PERRET, PETIT, ROULLAND, TERRACINA

Pouvoirs : Mmes, MM. BARRAY, BIROT, BLANDIN, CELLIER, DA COSTA M., DA COSTA A., DARDILLAC, DELAFOSSE B., DESMORTREUX, DESCHAMPS, DUBOIS, DURAND H., JOIGNANT F., JOIGNANT L., LEGRAND S., LEGRAND M., MALLARD M., MALLARD D., MENERAY J., MENERAY C., NICAISE, ROUQUIE, SAWASTYANOWICZ M., SAWASTYANOWICZ H., TOURNASSOUD

La Présidente ouvre la séance et rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour transmis le 13/01/2023 pour la saison 2021/2022 s'étendant du 01/09/2021 au 31/08/2022.

1-Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26/02/2022 n'appelle pas de commentaires. Il est approuvé à l'unanimité.

2 - Projet réforme des statuts

Les activités de loisirs Aquarelle, Travaux d'aiguilles, Scrabble... proposées historiquement par le Club de Loisirs se déroulant au sein de la Maison pour Tous, il est proposé de modifier les statuts de l'association pour consacrer le club aux activités sportives. Une rédaction des nouveaux statuts sera proposée en Assemblée générale extraordinaire avant la fin de la saison en cours.

3-Rapport moral 2021/2022

Des remerciements sont adressés aux diverses institutions à l'origine de contributions financières en particulier la commune de Pressagny-l'Orgueilleux ainsi qu'aux membres du bureau L. Durand, vice-présidente, J. Dhorne, Trésorière et Y. Le Naour, Secrétaire et à tous les bénévoles.

Le club compte 74 adhérents à la rentrée 2021. C'est un nombre en diminution de 20 %. Comme les années précédentes et malgré les circonstances peu favorables, tout est mis en œuvre pour continuer à faire vivre le club qui réunit les Pressécagniens et bien d'autres.

Le rapport moral n'appelle pas de commentaires.

Vote du rapport moral 2021/2022 :

CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
POUR : Unanimité

3-Rapport d'activité 2021/2022

La saison 2021/2022 a vu des changements :

- activité gymnastique : arrivée d'un nouvel animateur, Eric , pour reprendre les séances laissées vacantes par Séverine le mardi entre 17 :00 et 20 :30 (Gym adaptée pour tous, Pilates Stretching, Cardio-Pilates)
- Séverine a continué d'assurer les séances du vendredi entre 09 :15 et 11 :30 (Gym douce Séniors et Pilates Stretching).

Soit un total de 5 heures par semaine (inchangé depuis 2020).

Une parenthèse est faite pour adresser des remerciements à Séverine qui a assuré ses dernières séances avec le club en juin dernier pour tout ce qu'elle a pu apporter pendant toutes ces années aussi bien à l'association qu'aux licencié(e)s.

Les autres activités de loisirs : la peinture (animée par J. Modai), les travaux d'aiguilles et le scrabble rassemblent une dizaine de participants à chaque séance.

L'activité marche encadrée par J.-C. Béasse, D. Mallard regroupe 42 inscrits à la rentrée 2021/2022. Jean-Claude Béasse constate une baisse du nombre de participants. Il met l'accent sur le déficit de « capitaine de route » et invite les personnes nouvellement arrivées à Pressagny à rejoindre le groupe. Il décrit les événements forts de l'année tout en soulignant le manque de bénévoles pour assurer la logistique. Le recours à un mini-bus pour le retour des marcheurs en cas de marche longue sera étudié. Le groupe des marcheurs a participé à la manifestation du Téléthon ledécembre 2021.

L'association a organisé un loto le 07 mai 2022 à la Salle de la Murette. De grands moyens ont été déployés par la commune pour l'organisation de ce loto sans laquelle une telle manifestation n'aurait pu se dérouler. Le résultat financier est mitigé.

Une séance découverte a été organisée le 29 juin 2022 pour faire connaître la Boxe Educative. Eric, notre animateur est aussi diplômé d'Etat de Boxe anglaise. Trop peu de participants ont répondu à l'invitation pour poursuivre dans cette voie.

La Présidente remercie aussi tous les bénévoles animant les activités. Hormis pour l'activité gymnastique pour laquelle nous employons des animateurs salariés, les activités dépendent entièrement de la volonté et de la disponibilité de bénévoles pour les encadrer, aussi les activités peuvent fluctuer d'une saison sur l'autre.

Le rapport d'activité n'appelle pas de commentaires.

Vote du rapport d'activité 2021/2022 :

CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
POUR : Unanimité

4-Rapport financier

Le document récapitulant les éléments financiers de la saison est diffusé en séance.

Le compte de résultat 2021/2022 est commenté par ligne :

- S/total GYM = les adhésions couvrent à peine 50 % des dépenses
- S/total Loisirs = correspond aux dépenses engagées pour organiser le loto
- S/total Fonctionnement = les cotisations couvrent juste les frais de fonctionnement.

Le déficit constaté au niveau de la GYM s'explique par la diminution du montant de l'adhésion afin de favoriser l'accès au sport. Le compte de résultat de la saison 2021/2022 fait apparaître un déficit de 2 823.60 €. Les subventions obtenues servent à combler ce déficit.

Françoise Béasse fait remarquer que cette activité ne devrait pas être déficitaire même si elle comprend que l'année est particulière.

Vote du rapport financier 2021/2022 :

CONTRE : 1 Françoise BEASSE
ABSTENTIONS : 0
POUR : 44

5- Budget prévisionnel 2023/2024

Concernant l'activité gymnastique, le budget prévisionnel présenté a été établi sur la base d'une moyenne de 50 licenciés avec application du montant de l'adhésion fixé avant la crise sanitaire soit 120 €/heure (Pressagny) et 130 €/heure (hors Pressagny).

Concernant les loisirs, il est prévu d'organiser une activité extérieure sur une journée dans le cadre de l'activité Marche.

Des dossiers de demande de subventions seront adressés auprès de la commune (500 €), du Département (274 €) et du service Départemental, Jeunesse, Engagement Sport de l'Eure (1 000 €).

Le budget prévisionnel ainsi présenté est à l'équilibre.

Vote du budget prévisionnel 2023/2024 :

CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
POUR : unanimité.

6-Orientation des activités 2023/2024

La saison 2023/2024 doit être envisagée dans le cadre de la réforme des statuts en cours, c'est-à-dire uniquement pour des activités sportives.

Les participants proposent d'ajouter des activités sportives telles que le tennis de table, le badminton ou le yoga. Pour rappel, les tables de jeu de tennis de table existent déjà. A condition de trouver un bénévole responsable de l'activité, une demande sera formulée auprès de la commune afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser la salle des fêtes.

Le rapport sur l'orientation des activités n'appelle pas de commentaires.

Vote orientation des activités 2023/2024 :

CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0
POUR : unanimité.

7-Rapport du vérificateur aux comptes

Y. Ledoigt présente le travail de vérification des comptes pour la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

8-Renouvellement mandat vérificateur aux comptes

Y. Ledoigt est candidate au poste de vérificateur aux comptes. Pas d'autre candidat.

Les adhérents émettent un avis favorable à l'unanimité au rapport du vérificateur et à l'élection de Y. Ledoigt à ce poste.

9-Renouvellement du bureau

Quatre postes sont à pourvoir : Président, Vice-président, Trésorier, Secrétaire.

La Présidente, la vice-Présidente et la Trésorière se représentent.

La secrétaire, Y. Le Naour ne renouvelle pas sa candidature à un mandat électif mais souhaite continuer d'assurer sa tâche de bénévole au sein de l'association.

Elisabeth Perret se propose pour remplacer Yvonne Le Naour.

Les adhérents émettent un avis favorable à l'unanimité à la composition du bureau suivante :

- Présidente : Marie-M. Magnaudeix
- Vice-présidente : Liliane Durand
- Trésorière : Jacqueline Dhorne
- Secrétaire : Elisabeth Perret.

La modification du bureau sera transmise à la Préfecture.

10-Questions diverses

- 1 L. Durand est désignée pour représenter le club à l'Assemblée Générale du Comité Départemental (E. Perret est volontaire pour participer)
- 2 Les personnes présentes émettent un avis favorable à l'application des vacances de la Zone C pour David, animateur sportif, dont le domicile se situe dans une zone différente de Pressagny
- 3 Les participants souhaitent pouvoir revenir au planning des heures le vendredi matin à la rentrée prochaine plutôt que l'après-midi

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

La Pdte
Marie-M. Magnaudeix



COMPTE DE RESULTAT
SAISON 2021/2022
(du 01/09/2021 au 31/08/2022)

DEPENSES

	Col. 1 prévisionnel 2021/2022	Col. 2 réalisées 2021/2022	Col. 3 prévisionnel 2023/2024
Licences	1 600,00	1 249,90	1 400,00
Affiliation CODEP	60,00	30,00	60,00
Frais déplacement animatrice	670,00		
Group. employeurs (salaires)	7 300,00	8 371,68	7 500,00
sous-total GYM	9 630,00	9 651,58	8 960,00
Repas cohésion	2 600,00	0,00	0,00
Spectacles	4 000,00	0,00	0,00
Voyages	37 000,00	0,00	1 200,00
Loto	1 000,00	2 923,56	0,00
sous-total Loisirs	44 600,00	2 923,56	1 200,00
Fonctionnement : assurances	750,00	595,20	600,00
Fonctionnement : timbres	30,00	0,00	0,00
Petit matériel	70,00	0,00	650,00
Fournitures de bureau	70,00	0,00	50,00
Divers	100,00	13,20	40,00
Fonctionnement	1 020,00	608,40	1 340,00
Divers	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
Frais financiers	0,00	0,00	0,00
Montant total	55 250,00	13 183,54	11 500,00
		DEFICIT	
		-2 823,60	

LIQUIDITE au 31/08/2021

Caisse	413,18
Banque	15 378,95
Livret	3 481,93
Total	19 274,06

RECETTES

	Col. 1 prévisionnel 2021/2022	Col. 2 réalisées 2021/2022	Col. 3 prévisionnel 2023/2024
Adhésions GYM	7 526,00	4 118,40	7 500,00
Remboursement GE		571,96	500,00
sous-total GYM	7 526,00	4 690,36	8 000,00
Repas cohésion	2 600,00	0,00	0,00
Spectacles	4 000,00	0,00	0,00
Voyages	37 000,00	0,00	1 200,00
Loto	1 000,00	3 114,09	0,00
sous-total Loisirs	44 600,00	3 114,09	1 200,00
Subvention Mairie PO	1 500,00	500,00	500,00
Subvention Mairie NDI	400,00		
Subvention Département	274,00	274,00	300,00
Sec. Dép. Jeunesse, Engagement et aux Sports		1 000,00	1 000,00
CODEP		30,00	0,00
sous-total Subventions	2 174,00	1 804,00	1 800,00
Cotisations	950,00	750,00	500,00
	0,00	0,00	0,00
Produits financiers	0,00	1,49	0,00
Montant total	55 250,00	10 359,94	11 500,00

LIQUIDITE au 01/09/2022

Caisse	413,18
Banque	4 553,86
Livret	11 483,42
Total	16 450,46